

Le Japon à l'arrêt, deux ans après le séisme et le tsunami du 11 mars

lundi 11 mars 2013, par [Le Monde.fr](http://LeMonde.fr) (Date de rédaction antérieure : 11 mars 2013).

Le Japon s'est figé, lundi après-midi à 14 h 46 locales, en souvenir du séisme et du tsunami meurtriers qui ont touché le nord-est du pays le 11 mars 2011. Le gouvernement a organisé une cérémonie nationale à Tokyo, en présence de l'empereur Akihito et de l'impératrice Michiko, à la mémoire des 15 881 personnes tuées, auxquelles s'ajoutent 2 668 disparus.

De nombreuses cérémonies du souvenir se sont également déroulées sur la côte ravagée. Tout le pays a observé une minute de silence à 14 h 46 très précises (6 h 46 à Paris), heure à laquelle il y a deux ans un séisme géant d'une magnitude 9 secouait le fond de l'océan Pacifique à quelques dizaines de kilomètres de la côte nord-est du Japon, déclenchant un terrible raz-de-marée.

Moins d'une heure après le tremblement de terre, une vague gigantesque dépassant 20 mètres de haut par endroits s'abattait sur le littoral, emportant toute vie sur son passage et détruisant ports, maisons, écoles et usines. A la centrale nucléaire Fukushima Daiichi, les systèmes de refroidissement tombaient en panne sous le choc et les réacteurs chauffèrent jusqu'à entraîner un accident majeur, sans précédent depuis celui de Tchernobyl en 1986.

ACTION COLLECTIVE DE VICTIMES DE L'ACCIDENT DE FUKUSHIMA

Des centaines de victimes de l'accident nucléaire de Fukushima ont saisi la justice japonaise lundi pour exiger de Tokyo Electric Power (Tepco), la société exploitante de la centrale gravement endommagée par le tsunami, qu'elle accélère les travaux de décontamination. Les plaignants ont demandé au tribunal du district de Fukushima de décider d'imposer à Tepco une astreinte de 50 000 yens (environ 400 euros) à verser par personne et par mois jusqu'à ce que la région affectée par les rejets radioactifs retrouve son état d'avant l'accident, ont indiqué leurs avocats. La plupart des plaignants sont de la région même de Fukushima, mais certains viennent des préfectures voisines.

« Par cette action, nous cherchons à obtenir le retour de la région à son état antérieur à la contamination par des éléments radioactifs, et nous demandons une compensation pour les souffrances psychologiques engendrées, indique le communiqué des avocats. Nous voulons mettre en évidence la responsabilité de Tepco, qui a causé cet accident, et celle du gouvernement, qui n'a pas pris les mesures de sécurité suffisantes pour l'éviter. Nous voulons également pousser le gouvernement à modifier en profondeur sa politique pro-nucléaire et ainsi empêcher d'autres personnes de devenir des futures victimes. »

RECONSTRUCTION LENTE

Deux ans après, les efforts de reconstruction des zones ravagées avancent lentement, et plus de 315 000 personnes habitent toujours dans des logements provisoires. Depuis cette terrible journée de 2011, le pays a enregistré environ 10 000 secousses consécutives au séisme, dont 736 dépassant une magnitude 5. Les autorités japonaises affirment que la situation est désormais stabilisée à la centrale de Fukushima, mais il faudra environ quarante ans pour démanteler les réacteurs saccagés du site.

Depuis cet accident, seuls deux des 50 réacteurs nucléaires du Japon ont été remis en service, et le pays doit décider ce qu'il compte faire de ses centrales atomiques dans les années à venir. Alors que la précédente équipe de centre gauche au pouvoir prônait un abandon progressif de l'énergie nucléaire d'ici trente à quarante ans, l'actuel premier ministre conservateur, Shinzo Abe, aux affaires depuis décembre, pencherait au contraire pour le redémarrage prochain de certaines unités sous conditions de sécurité.

Dans un message aux Japonais diffusé sur Internet, Shinzo Abe a appelé lundi la population à continuer de soutenir les sinistrés du 11 mars 2011. « *Depuis que je suis arrivé au pouvoir en fin d'année dernière, j'ai rencontré et écouté beaucoup de personnes de la région sinistrée. Dans les logements provisoires, j'ai partagé le courage et la douleur des réfugiés* », a expliqué le chef du gouvernement. Il s'est rendu trois fois dans les provinces dévastées, à Miyagi, Iwate et Fukushima, depuis son élection le 26 décembre dernier.

Nucléaire : la France envisage l'inenvisageable

Deux ans après la catastrophe nucléaire de Fukushima, Delphine Batho, la ministre de l'écologie et de l'énergie, affirme que la France va entamer des travaux dans « *les prochaines années* » sur ses centrales nucléaires pour en garantir la sécurité. « *La meilleure sûreté, c'est d'envisager l'inenvisageable*, a déclaré la ministre sur France Info. *C'est ce qui en train d'être fait avec ce concept de noyau dur, c'est-à-dire d'imaginer que les fonctions vitales d'une centrale nucléaire, c'est-à-dire que le refroidissement du réacteur doit fonctionner même dans des conditions extrêmes d'accident absolument inimaginables.* »

« *C'est ça la prescription de l'Autorité de sûreté nucléaire française et les travaux qui vont avoir lieu dans les prochaines années* », a encore dit la ministre qui entend, en outre, proposer « *un important volet concernant la sûreté nucléaire* » dans le cadre de la loi sur la transition énergétique prévue à l'automne.

La France compte 58 réacteurs, et en 2011, 78,7 % de la production d'électricité était assurée par le nucléaire. Une part que le président François Hollande souhaite réduire à 50 % en 2025.

P.-S.

* Le Monde.fr avec AFP | 11.03.2013 à 08h07 • Mis à jour le 11.03.2013 à 11h53.